



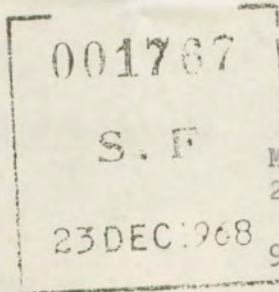
comité permanent des foires et manifestations économiques à l'étranger

10, AVENUE D'ÉNA - PARIS XVI^e - TÉL. 553.31.39 et 727.13.79 - ADR. TÉLÉGR. : CENCOMEX

Service Financier

Paris, le 23 Décembre 1968

U.S.A. 1968



Monsieur Sergio de CAMARGO
27, rue Lepançais
92 - MALAKOFF

Monsieur;

Par lettre en date du 22 Octobre 1968,
Monsieur D'ALBIS, notre Directeur à NEW YORK, vous a transmis une
demande de remboursement pour frais de Douane se montant à \$ US 61,75
soit Frs 308,75.

Aucun versement ne nous étant parvenu à ce
jour, nous vous serions très obligés de bien vouloir nous couvrir de la
somme de Frs 308,75, au moyen d'un chèque bancaire au nom du "COMITE
PERMANENT DES FOIRES ET MANIFESTATIONS ECONOMIQUES A L'ETRANGER".

Avec nos remerciements, veuillez agréer,
Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire Général,



P. de LA FABREGUE